

Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Val-d'Oise

1. LE BAREME NATIONAL

a) Valeur professionnelle

L'appréciation portée par l'IA-Dasen sur la valeur professionnelle de l'agent se traduit par l'attribution d'une bonification.

TA CLASSE EX 20)23	
APPRECIATION QUALITATIVE DE LA VALEUR PROFESSIONNELLE DE L'AGENT		
Appréciations	Barème	
Excellent	140 points	
Très satisfaisant	90 points	
Satisfaisant	40 points	
A consolider	0 point	

b) Ancienneté dans la plage d'appel

La position dans la plage d'appel est valorisée par des points d'ancienneté. Ces points sont attribués en fonction de l'ancienneté théorique dans la plage d'appel, calculée sur la base de l'échelon détenu et de l'ancienneté dans l'échelon au **31 août 2023**, conformément au tableau ci-dessous :

Ancienneté dans la plage d'appel	Valorisation de l'ancienneté dans la plage d'appel (sauf avis Insatisfaisant)	Valorisation de l'ancienneté dans la plage d'appel (sauf avis Insatisfaisant)
3 + 0	0 an	3
3 + 1	1 an	6
3 + 2	2 ans	9
4 + 0	3 ans	12
4 + 1	4 ans	15
4 + 2	5 ans	18
5 + 0	6 ans	21
5 + 1	7 ans	24
5 + 2	8 ans	27
6 + 0	9 ans	30
6 + 1	10 ans	33
6 + 2	11 ans	36
7 + 0	12 ans	39
7 + 1	13 ans	42
7 + 2	14 ans	45
7 + 3 et plus	15 ans et plus	48



Direction des services départe de l'éducation nationale

2. MODALITES DE CONNEXION A I-PROF :

CLASSE EXCEPTIONNELLE 2023

Saisie des candidatures au titre des fonctions

1 - Connectez-vous à i-Prof via le portail ARENA

https://bv.ac-versailles.fr/iprof/ServletIprof

2 - Sélectionnez la rubrique « LES SERVICES »



3 - Cliquez sur OK pour accéder à la campagne d'avancement à la classe exceptionnelle





4 - Complétez votre dossier



Les candidats au titre du vivier des FONCTIONS doivent compléter la rubrique **« fonctions et missions »** et y saisir l'intégralité des services justifiant l'inscription à ce vivier (pour rappel, 8 années effectives de fonctions accomplies dans des conditions d'exercice difficiles ou sur des fonctions particulières) :

1) Cliquez sur l'onglet : "FONCTIONS ET MISSIONS"

2) Cliquez sur le bouton bleu "AJOUTER"

3) Choisissez la fonction dans le **menu déroulant** (bandeau sous le titre "Votre assistant de carrière") AVANT de compléter les informations demandées

4) Joignez le cas échéant les pièces justificatives (poids max 1 Mo)



4 - Complétez votre dossier (Suite)

I-Prof	- Votre assistant Carrière	
\rightarrow	fectation ou exercice dans une école ou un établissement relevant des programmes Réseau d'éducation prioritaire renforcé ou Réseau d'éducation prioritaire 🦷	Ì
	aisissez :	Ī
	a durée d'exercice dans une fonction au cours de la carrière peut être continue ou discontinue. La durée ccomplie dans des fonctions éligibles est décomptée par année scolaire. ieules les années complètes sont retenues.	
	les dates de la du 01/09 2005 🝷 au 31/08 2018 🝷	
	un résumé	
	Etablissement affectation ou de étachement	
	lous pouvez joindre n document (taille nax 1Mo) :	
	Valider Annuler	